

Crocq n°13



Bulletin municipal 2021



Villes et Villages Fleuris

LE LABEL NATIONAL DE LA QUALITÉ DE VIE



terra aventura

Geocaching Nouvelle-Aquitaine

Sommaire

Le mot du maire	p.1
Vos élus	p.2
Les employés municipaux	p.3
Bienvenue aux nouveaux habitants	p.4
Etat civil 2021	p.4
Fonctionnement de la commune	p.5
Les actions achevées	p.6
Fleurissement	p.7
Les actions en cours.	p.8
Les projets	p.8
Actions menées par la Mairie en partenariat avec d'autres organismes.	p.9
Actions menées par d'autres organismes	p.10
Les cérémonies	p.11
Action sociale	p.11
Dons	p.11
Incivilités	p.11
Les établissements scolaires	p.12
Au service des enfants	p.13
Les services communaux	p.14
Les services médicaux / paramédicaux	p.16
Les services sociaux	p.17
Les autres services administratifs	p.18
Les lieux d'accueil	p.19
Les artisans	p.21
Les commerces	p.21
Camions	p.22
Les entreprises	p.22
Les autres services	p.22
Les manifestations 2021	p.23
Les associations	p.25
La Communauté de Communes Marche et Combraille en Aquitaine	p.26
Le Parc Naturel Régional Millevaches en Limousin	p.28
La Fondation du Patrimoine	p.28

Le mot du Maire

Chères Crocquantes, chers Crocquants,

C'est encore une fois avec beaucoup de plaisir que le conseil municipal vous présente le bulletin de la commune, lien essentiel entre vous et l'exécutif, source d'informations importantes pour nos résidents secondaires et pour les personnes de passage dans notre belle cité médiévale de caractère.

Au Conseil Municipal je veux également associer le tout nouveau « conseil municipal des jeunes » avec lequel nous devons construire le « Crocq de demain ».

De nombreux témoignages de satisfaction nous sont adressés par vous, chers habitants de Crocq et également de communes voisines, par les touristes de plus en plus nombreux. Ces marques de reconnaissance sont une source de motivation et nous incitent à continuer à œuvrer sans cesse pour notre territoire malgré la crise sanitaire qui nous pose quotidiennement des problèmes mais que nous arrivons à contenir grâce aux efforts et à la rigueur de chacun.

Je veux saluer le travail des associations, qui, dans un souci permanent de strict respect des protocoles sanitaires lourds, ont su faire preuve de bienveillance dans l'organisation de leurs manifestations en permettant ainsi une vie locale attractive et un maintien du lien social indispensable dans ces temps compliqués.

Remerciements également à tous les personnels de santé, pour le surcroît de travail occasionné depuis deux ans, pour permettre la vaccination, les dépistages, les tests au plus près des habitants. En n'oubliant pas de leur associer nos sapeurs-pompiers volontaires qui interviennent quelques fois avec eux dans le respect des règles sanitaires très contraignantes.

Crocq, une commune qui bouge, qui se modernise, grâce aux différents partenaires : Etat, Région, Département, Communauté de Communes, Commune. C'est ainsi que cette année nous avons refait la toiture du gîte, la toiture de l'école maternelle, installé la fibre optique sur toute la commune, modernisé le réseau électrique par l'enfouissement de 12 km de ligne 20 000 volts. Des chantiers sont en cours ou à venir, comme la construction du nouveau centre d'exploitation du Département, la réhabilitation et l'agrandissement du centre de secours, l'installation d'une borne de recharge pour les véhicules électriques. Des projets sont à l'étude grâce au programme « Petite Ville de Demain » et au « Contrat territorial de ruralité, de relance et de transition écologique » (C2RTE). Le projet phare sera la construction d'une boucherie-charcuterie-restaurant, porté par deux enfants du pays.

Avec les labels « Villes et villages étoilés », « Villes et villages fleuris », nous pouvons être fiers tous ensemble de notre commune ; c'est pour cela que je compte sur vous tous pour qu'en 2022 nous conservions le label de « villes et villages fleuris » en participant à l'embellissement de la commune.

Je sais que la situation de notre collège est une source d'inquiétude pour tous. Les désordres structurels datant de la construction m'ont amené à prendre un arrêté de fermeture le temps des expertises et des travaux à réaliser. Je veux vous rassurer, l'Etat, l'Education Nationale, le Département ainsi que la commune mettent tout en œuvre afin que le collège puisse rouvrir dans de bonnes conditions. Il n'est pas question de fermeture, je serai très vigilant mais cela risque de prendre un peu de temps. Je compte, là aussi, sur la solidarité de chacune et chacun des acteurs concernés : professeurs, parents d'élèves, direction, agents du département, élus.

Voilà en quelques lignes un résumé des faits marquants de 2021, en espérant que 2022 nous permette d'échanger lors de rencontres participatives ouvertes à tous, comme nous l'avions évoqué dans notre feuille de route.

Dans l'espoir d'une année 2022, moins perturbée par le Covid, riche en événements pour notre commune, je vous souhaite au nom du Conseil Municipal nos meilleurs vœux de bonheur et de bonne santé.

Jean-Luc PIERRON

Vos élus

La Communauté de Communes :

Jean-Luc PIERRON, vice-président en charge du patrimoine et des déchets.

Le Conseil Municipal :

Maire : Jean-Luc PIERRON

Adjoints : Michèle PEROCHE, Cyrille DUPRADEAUX, Muriel FRIGIERE

Conseillers : Roland BERGER, Guillaume CHESNEL, Delphine GAMBARD, Jean-Luc GUIGNARD, Jean-Louis LACROCQ, Catherine LEMBOUCHARD, Christian MARSALLON.

Les différentes commissions :

Finances

Guillaume CHESNEL, Cyrille DUPRADEAUX,
Muriel FRIGIERE, Michèle PEROCHE

Ecoles

Cyrille DUPRADEAUX, Delphine GAMBARD,
Catherine LEMBOUCHARD, Michèle PEROCHE

Personnel

Roland BERGER, Jean-Louis LACROCQ,
Michèle PEROCHE

Conseil écoles

et Conseil d'Administration collège
Catherine LEMBOUCHARD, Michèle PEROCHE

Relations extérieures et actions sociales

Guillaume CHESNEL,
Muriel FRIGIERE, Delphine GAMBARD,
Catherine LEMBOUCHARD, Michèle PEROCHE

Commission appel d'offre

Guillaume CHESNEL, Cyrille DUPRADEAUX,
Muriel FRIGIERE, Delphine GAMBARD,
Jean-Louis LACROCQ, Michèle PEROCHE

Vie locale

Roland BERGER, Cyrille DUPRADEAUX,
Muriel FRIGIERE, Catherine LEMBOUCHARD,
Christian MARSALLON

Syndicat Intercommunal d'Adduction d'Eau Potable et d'Assainissement

Jean-Luc GUIGNARD, Jean-Louis LACROCQ,
Catherine LEMBOUCHARD, Michèle PEROCHE

Comité National d'Action Sociale

Muriel FRIGIERE,
Aurore DUBOIS

Syndicat Des Energies de la Creuse

Cyrille DUPRADEAUX, Muriel FRIGIERE,
Jean-Luc GUIGNARD, Jean-Luc PIERRON

Règlement Général sur la Protection des Données

Cyrille DUPRADEAUX

Syndicat Intercommunal pour le Développement de l'Informatique Communale

Guillaume CHESNEL, Delphine GAMBARD

Correspondant militaire

Jean-Luc PIERRON

Parc Naturel Régional Millevalches

Cyrille DUPRADEAUX

Transports scolaires

Delphine GAMBARD, Jean-Luc PIERRON

Commission Locale d'Évaluation des Charges Transférées

Guillaume CHESNEL, Jean-Luc PIERRON

Travaux, Voirie, Réseaux, Urbanisme, Environnement et Forêt

Roland BERGER, Cyrille DUPRADEAUX, Muriel FRIGIERE,
Jean-Luc GUIGNARD, Jean-Louis LACROCQ, Christian MARSALLON

Les employés municipaux

- Danielle AGABRIEL,
- Philippe BOUSQUET,
- Delphine COLAS,
- Aurore DUBOIS,
- Martine DUPUY,
- Denis GARRAUD,
- Stéphanie GUINOT,
- Marie-Pierre LEVERT,
- Fabienne MALTERRE,
- Nathalie ROUX (en disponibilité).

Nous félicitons notre secrétaire Aurore DUBOIS pour la naissance de son deuxième enfant Aodren né le 2 juin. Elle est remplacée pendant son congé maternité par Karina RODRIGUEZ, à qui nous souhaitons la bienvenue.

Du 1 mars au 31 octobre 2021, Clarisse DAHMANI a effectué un Service Civique à la Mairie, sa mission était de « participer à l'éveil culturel des enfants de la commune » (soutien scolaire lors de la garderie du soir, éveil culturel, utilisation des ressources de la bibliothèque, sensibilisation au gaspillage alimentaire, recyclage des déchets, tri sélectif...)

Médailles du Travail : au titre de la promotion du 14 juillet 2021 la médaille d'Honneur Régionale, Départementale et Communale a été décernée à :

- Denis GARRAUD qui a reçu la médaille Vermeil pour ses 30 ans de services,
- Philippe BOUSQUET qui a reçu la médaille Argent pour ses 20 ans de services.

Nous tenons à les féliciter pour leur engagement dans notre commune

Félicitations aussi à Melissa BOUSQUET, fille de Philippe et Isabelle BOUSQUET, qui a participé à l'aventure Miss France en concourant à Miss Creuse, où elle a obtenu la place de 2ème Dauphine, puis à Miss Limousin. Ce fut une jolie expérience pour Melissa et une grande fierté pour sa famille.



Bienvenue aux nouveaux habitants

Monsieur BIDON Bernard

Madame COLAS Delphine

Madame DELANNOY Elodie

Monsieur GAILLARD Philippe et Mme FLOREMONT Nathalie

Madame GERAUD Claire

Monsieur HARDHUIN Thomas

Monsieur JIAJINSKY

Madame LIARSOU Fabienne

Monsieur et Madame MASTENBROEK Demian

Monsieur et Madame PASSUTO Alain et Sandrine

Monsieur et Madame PERSIGNAT Guillaume et Madame SOUCHAL Audrey

Madame PFEIFFER Eliette et Madame LAMOTHE Hélène

Toutes nos excuses à :

Madame DUCOURCIALE Nicole,

Monsieur MORI Arnaud et Madame GERVAIS Anne,

Monsieur POLY Benjamin

qui ont été omis dans notre précédent bulletin municipal.

L'état civil 2021

Décès

Madame Odette GUILLAUMET décédée le 29 avril

Monsieur Emile MAGGLIOCO décédé le 12 juin

Monsieur Jean-François CARRAZE décédé le 23 juillet

Monsieur José PIRES VIDAL décédé le 14 juillet

Madame Marie-Thérèse OLKOWSKY décédée le 31 juillet

Madame Monique LAUSENAZ-GRIS décédée le 10 septembre

Mariages

Madame Annie MENOT et Monsieur Jean-Jacques SCHARTZENBERG le 6 mars

PACS (Pacte Civile de Solidarité)

Madame Alexia GEAX et Monsieur Fabien BEAUDON le 9 novembre

Fonctionnement de la commune.

Nous avons réussi à faire des économies et établir des budgets équilibrés :

- ⇒ en n'attribuant pas de subventions aux associations crocquantes (connaissant la situation financière de la commune peu d'associations avaient fait une demande).
Pour information en 2019 nous avons versé 7 100 € ; en 2020 : 1 400 € (baisse due au plafonnement des subventions).
- ⇒ en supprimant les indemnités du Maire et des adjoints du 1er juillet au 31 décembre,
- ⇒ en ne remplaçant pas les départs à la retraite,
- ⇒ en renouvelant notre adhésion au groupement de commande énergie pour tous les contrats électricité afin de bénéficier de tarifs concurrentiels,
- ⇒ en réduisant les horaires de l'éclairage public,
- ⇒ en réalisant en régie des travaux dans l'appartement au-dessus de l'école maternelle afin de le remettre en location.

Nous prévoyons d'autres économies :

- ⇒ Sur les contrats téléphoniques (en renégociant les forfaits et en faisant installer la fibre à la Mairie et aux écoles maternelle et élémentaire, cela peut représenter 1 500 à 2 000 euros d'économie par an),
- ⇒ En augmentant les tarifs de cantine et de garderie.
Pour info, depuis sa création en 2009, les tarifs de la garderie n'avaient jamais été revalorisés. Les frais périscolaires sont à la charge de notre commune :
 - le transport scolaire vers la cantine (5 000 € en 2019 ; 3 500 € en 2020) ;
 - le personnel mis à disposition pour la pause méridienne et la garderie (53 000€ en 2019 ; 52 000€ en 2020).

A savoir que les enfants domiciliés à Crocq ne représentent que 15 % de l'effectif pour la garderie et 9 % pour la cantine.

Ces frais qui représentent 595,06€ par enfant en 2020 pèsent énormément sur le budget de fonctionnement de notre commune, les recettes de la garderie (1 800 € en 2019 et de 1 100 € en 2020) sont négligeables au regard des dépenses.

Nous avons donc organisé une réunion le 2 avril 2021, avec invitation des Maires des 16 communes avoisinantes qui ont des enfants scolarisés à Crocq, pour leur demander une participation solidaire de 250€ par enfant (en 2020), non obligatoire. Mais seule une commune a répondu favorablement.

Le SIAEPA, comme vous le savez, connaît également des difficultés financières ; il a appelé une participation exceptionnelle des communes adhérentes à ce syndicat.

Pour Crocq, la somme s'élevait à 47 884 € avec un lissage sur 3 ans : 17 518 € en 2020 ; 17 518 € en 2021 ; 12 848 € en 2022.

Compte-tenu du fait que tous les habitants du bourg ne sont pas raccordés à l'assainissement collectif, nous avons bénéficié d'un dégrèvement d'environ 5 000 euros, ce qui ramène notre participation à 42 884€.

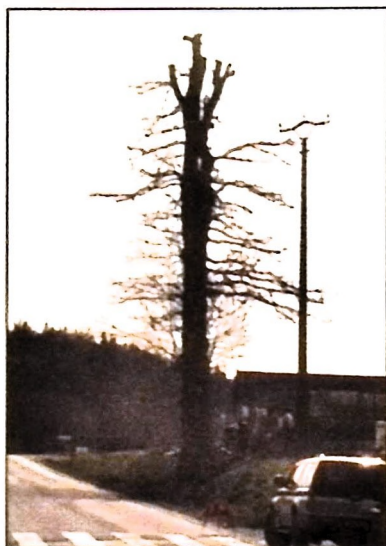
A cela s'ajoute la participation annuelle en 2021 pour l'adhésion de 1 133,90 € pour l'eau et 9 384 € pour l'assainissement.

Les actions achevées.

La toiture du gîte d'étape était en très mauvais état, des tuiles étaient cassées et une infiltration d'eau de pluie s'était produite dans l'une des salles.

L'entreprise Fayette a été retenue pour refaire la toiture pour un montant total de 40 411,77€ H.T

SUBVENTIONS			Commune
DETR	DESIL	Boost Comm'une	
16 164,71 euros	12 123,53 euros	4 041,18 euros	8 082,35 euros
40%	30%	10%	20%



Nos employés communaux ont dû couper le magnifique tilleul situé à l'intersection de la rue Bardelle et du chemin de ronde (vers la stèle du gâteau « Le Creusois ») qui a été foudroyé cet été ainsi que l'arbre mort, devant le Bureau d'Accueil, sur la place G. Hubert. Nous avons fait appel aux professionnels M. Franck LÉBOUCHARD (bûcheron) et M. Maxime PICARD (élagueur-grimpeur) pour abattre le grand chêne mort situé route de la Bourboule devenu dangereux en raison des risques d'effondrement lors de vent fort.

Un plan d'assainissement a été mis en place afin d'éradiquer les rongeurs dans notre bourg. Un contrat avec 3 passages systématiques par an a été signé avec le Groupement de Défense Sanitaire de Guéret

Près du Monument aux Morts, le bâtiment où était le Crédit Agricole, a été acheté par la Mairie, comme convenu en 2020 sur proposition de la Direction du Crédit Agricole. Nous avons bénéficié d'une DETR de 40 % et de l'aide « Boost'Commun'Une » du Conseil Départemental de 10 %, pour un reste à charge à la commune de 6 904,09€ HT.



Des rampes de sécurité ont été installées pour faciliter l'accès au salon de coiffure de Mme Tiradon

Dans l'appartement au-dessus de l'école maternelle, des travaux d'entretien ont été réalisés en régie par les employés communaux.

Quelques tuiles au niveau de la mairie, de l'église et de la chapelle étaient cassées ou manquantes, l'entreprise Fayette a été mandatée pour les remplacer.

Le 1er octobre 2020, Mme Jacqueline GOURAULT, ministre de la Cohésion des Territoires et des Relations avec les Collectivités Territoriales, a lancé officiellement le programme Petite Ville de Demain. Notre commune a été sélectionnée et labellisée « Petite Ville de Demain » par la Préfecture de la Creuse en janvier 2021. Ce dispositif vise à améliorer les conditions de vie des habitants des petites communes exerçant des fonctions de centralité, en accompagnant les collectivités dans la concrétisation de leurs projets de territoire ; il s'organise autour de 3 piliers : favoriser l'innovation, l'apport de financement et le soutien en ingénierie.

Le fleurissement.

Entre le jardin d'enfants et le cabinet des orthophonistes nous avons changé le grillage abîmé, coupé le bouleau qui avait pris de l'ampleur et créé une haie variée.



Nous avons évoqué à plusieurs reprises au sein de la commission la dangerosité du muret de la place G. Hubert qui a peu de hauteur. Nous avons donc réalisé une tranchée tout le long du muret avec apport de terreau ; déjà quelques plantations de Gauras viennent égayer le site. Un treillage a été créé sur lequel un joli lierre au feuillage panaché va se développer. D'autres plantes vivaces seront intégrées à cette réalisation au cours du printemps



Cette année encore, nous avons misé sur l'éco-pâturage pour l'entretien des espaces verts en faisant appel à Benoît BATTUT afin qu'il parque ses moutons dans différents espaces : au jardin partagé, dans la cour de l'ancienne école et nous l'en remercions vivement.



Nous tenons à signaler que par deux fois, des personnes malveillantes ont coupé la clôture laissant s'échapper les moutons, ce qui aurait pu occasionner des accidents !

Pour des raisons sanitaires et écologiques, la plupart des produits phytosanitaires sont interdits sur la voirie et dans les espaces verts depuis le 1^{er} janvier 2017 pour les collectivités et depuis le 1^{er} janvier 2019 pour les particuliers. Couper, arracher les mauvaises herbes nécessitent beaucoup d'heures de travail. Ceci ne peut plus être effectué aussi souvent et avec autant de rigueur dans notre commune ; pourtant nos employés font le maximum mais chacun peut agir pour embellir notre bourg.

Comme chaque année nous souhaitons que les habitants se mobilisent, avec la commune, pour fleurir et entretenir les plantations. Être citoyen attentif et actif, c'est évidemment remarquer les points négatifs mais c'est surtout participer de façon positive à l'amélioration de son environnement.

Le label national « Villes et Villages fleuris » est un signe de reconnaissance au niveau du fleurissement mais il tient compte également de la propreté du bourg, de la qualité de vie et du bien-être des habitants. Suite à la visite du jury régional en 2018 nous avons obtenu le label « Village fleuri - 1 fleur » grâce à nos efforts et à votre participation pour le fleurissement de vos maisons.

Le jury régional visitera de nouveau notre bourg durant l'été 2022...

Avec votre aide nous espérons garder ce label sur notre territoire et, peut-être, être récompensés par l'attribution d'une deuxième fleur.

Les actions en cours.

Au gîte d'étape, les menuiseries (porte d'entrée et fenêtres) seront prochainement changées par l'entreprise Fenêtres au Carré.

La circulation dans la rue Ernest Delair va être interdite, sauf pour les riverains, aux camions de plus de 19 tonnes. Ceux-ci occasionnent des dégâts sur la route et le croisement avec d'autres véhicules est difficile.

Lors des travaux pour la fibre optique au niveau de l'école maternelle, l'entreprise en charge du creusement des tranchées a fait tomber la croix et le fût en granit, qui se sont cassés. Avant de la repositionner sur le calvaire, la croix a été restaurée par Monsieur Schmit, artisan-ferronnier à Saint Silvain Bellegarde et le fût a été taillé par l'entreprise Goumy de Fransèches. Toutes ces réparations ont été réglées par l'entreprise à l'origine du sinistre. Nous tenons à remercier chaleureusement notre ancien Maire, Monsieur Jacques LONGCHAMBON, qui a repeint cette croix bénévolement.

Les projets

Considérant l'intérêt de mobiliser les jeunes adolescents comme acteurs de la vie citoyenne, la commune propose la création d'un Conseil Municipal des Jeunes. Il serait composé de 11 jeunes âgés de 11 à 16 ans, élus pour une durée de 2 ans. L'objectif est de permettre aux jeunes de se familiariser à la citoyenneté par le biais des processus démocratiques (le vote, le débat contradictoire, les élections, l'intérêt général face aux intérêts particuliers...) mais aussi par une gestion de projets par les jeunes eux-mêmes, accompagnés par des élus adultes. A l'image d'un Conseil Municipal d'adultes, ces jeunes élus devront réfléchir, décider puis exécuter et mener à bien des actions dans l'intérêt de toute la population devenant ainsi des acteurs à part entière de la vie de la commune. C'est aussi une expérience enrichissante sur le travail en équipe, la prise de parole en public, le débat collectif, le rapport aux autres...

Un panneau d'affichage interactif va être installé dans le bourg. Son coût de 12 500€ est subventionné à 100 % dans le cadre du plan France Relance Numérique. C'est un écran tactile qui permet la diffusion d'informations de notre commune et sur les démarches administratives (demande de carte d'identité...).

Pour donner suite à la demande de Mesdames PENVERN et HOFMAN, orthophonistes, une rampe d'accès pour l'accessibilité des personnes à mobilité réduite sera réalisée par les employés communaux.

Les compteurs électriques actuels pour le cabinet médical des orthophonistes et pour le local des « Restos du Cœur » ne sont pas accessibles aux occupants des lieux, ils seront donc déplacés.

Notre commune a été retenue par le SDEC pour installer une borne de recharge de 50 KVA pour les véhicules électriques. Les travaux et la gestion de la borne seront à leur charge. Celle-ci sera installée sur la place de la Mairie.

Nous allons accueillir le Championnat de France Master Route 2022. La Fédération Française de Cyclisme souhaite organiser ce championnat en Creuse et Crocq a été retenu pour cette manifestation qui aura lieu les 22-23 et 24 juillet 2022. Plus de 800 cyclistes amateurs et anciens professionnels participent chaque année et les retombées économiques et médiatiques sont considérables.

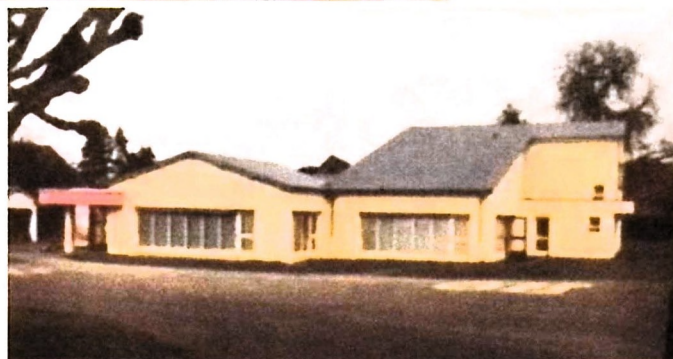
Le pourtour de la parcelle du Dolmen qui fait environ 900 m², va être délimité par des bornes et les panneaux indicatifs seront changés.

Nous souhaitons agrandir notre marché qui a lieu les 1ers et 3èmes dimanches de chaque mois sous la halle et la place G. Hubert, en faisant appel à d'autres producteurs.

Actions menées par la Mairie en partenariat avec d'autres organismes.

La réfection de la toiture de l'école maternelle est terminée. La Communauté de Communes Marche et Combraille en Aquitaine qui détient la compétence scolaire a sélectionné l'entreprise BERTHELIER pour ces travaux. Le coût total est de 56 756,35 €.

Subvention DETR	Communauté de Communes	Commune
39 729,45 euros	11 351,27 euros	5 675,64 euros
70%	20%	10%



Monsieur Frédéric BAUTHENEY, garagiste à Flayat, a repris le garage automobile Bujon, route d'Aubusson, début septembre. Accompagné dans son projet, dans le cadre d'un crédit-bail, par la Communauté de Communes Marche et Combraille en Aquitaine qui détient la compétence économie ; celle-ci a acheté le bâtiment et notre commune, qui est le lieu d'accueil du projet, a participé au plan de financement qui se répartit comme suit :

Montant de l'acquisition avec les honoraires : 101 800,16€ ;

Etat - subvention DETR	Communauté de Communes	Commune de Crocq
40 720,06€euros	57 026,06 euros	4 054 euros
40%	56%	4%

Suite au travail de notre commission « vie locale », notre candidature à Terra Aventura a été acceptée par le Comité Régional du Tourisme de Nouvelle Aquitaine et la chasse au trésor a débuté au mois de juin dans notre bourg. Pour rappel, ce concept, présent sur tout le territoire de la région Nouvelle Aquitaine, propose une chasse au trésor à l'aide d'un GPS ou de l'application mobile Smartphone. Ce jeu est ludique, les personnes doivent suivre un parcours dans le bourg en répondant à des énigmes pour pouvoir continuer l'aventure et obtenir les coordonnées qui mènent à la cache où se trouve le trésor. Cette première édition a eu un franc succès, les aventuriers ont pu découvrir notre bourg et son riche patrimoine. Leurs messages laissés sur le site Terra Aventura sont très positifs (voir en page 20 les commentaires). Une convention tripartite (région/communauté de communes/commune) a été signée et se renouvellera par tacite reconduction chaque année. Le coût de la création du parcours était de 1 065 € (participation pour moitié de la Mairie et de la Communauté de Communes) et la maintenance est de 240 € par an à la charge de la commune.

Actions menées par d'autres organismes

Le Conseil Départemental a acté la construction du nouveau Centre d'Exploitation de l'Équipement, route d'Aubusson, en face de l'entreprise Katz. Les travaux ont débuté mi-septembre et l'aménagement dans les futurs locaux est prévu pour l'été 2022. Nous nous réjouissons de cette construction prévue et attendue depuis longtemps.



Le bâtiment actuel situé « chez Pilat » ne respectait pas les normes environnementales (stockage du sel de déneigement aux abords de la Tardes !) et ces locaux, devenus vétustes, n'étaient plus adaptés pour les agents.

Le passage de la fibre, qui fut compliqué, est enfin terminé sur notre commune ; les travaux d'enfouissement des lignes Haute Tension par Enedis sont en cours.

Tous ces travaux nécessaires, qui ont duré plus longtemps que prévu, ont perturbé la vie des habitants et la circulation des voitures ; les tranchées faites ont abîmé le revêtement des rues du bourg et nous déplorons ces nuisances visuelles. Des travaux de réfection du bitume sont programmés par les entreprises concernées.



Suite à enquête publique, la société Chapal a acheté une petite parcelle de terrain appartenant à la commune, afin d'agrandir leur bâtiment dans le cadre de leur projet professionnel.

Dans le bâtiment technique des « Charraudes », la mairie a mis à disposition du Comité des Fêtes une partie du local, afin qu'il puisse aménager un espace de stockage.

Le groupe Géant Casino projette d'implanter une laverie automatique près du « Petit Casino ». Cette laverie sera bienvenue pour les lessives importantes de 9 à 20 kg (couette, housse de canapé...) et profitera aussi aux gens de passage (en particulier les camping-caristes...).

Les cérémonies

Vœux du Maire : En raison des protocoles sanitaires du début d'année, la municipalité regrette vivement de n'avoir pu convier les Crocquants aux festivités des « Vœux du Maire ».

Les cérémonies commémoratives

8 mai : cérémonie commémorative de l'armistice de la Seconde Guerre Mondiale.

19 mars : cérémonie commémorative de la fin de la Guerre d'Algérie.

11 novembre : cérémonie commémorative de l'armistice de la Première Guerre Mondiale.

Cette année encore, ces cérémonies se sont déroulées avec un nombre restreint de participants.

Action sociale

Cette année, la Commission en charge des cadeaux de fin d'année pour nos Aînés Crocquants de 80 ans et plus (inscrits sur la liste électorale) a décidé de leur attribuer un chèque cadeau, à valoir chez nos commerçants et prestataires de service Crocquants. À la suite des retours très positifs, nous renouvelerons cette initiative fin 2022.

Madame Marie-Louise ALLOCHON a eu cent ans le 16 décembre. Nous la félicitons et lui souhaitons une très belle année 2022. Qu'une excellente santé lui permette de profiter pleinement de l'avenir.

Dons

Nous remercions chaleureusement :

La propriétaire qui a fait donation à notre commune de la parcelle de terrain sur laquelle est érigé le dolmen d'Urbe (les frais de notaire de 763,60€ sont à la charge de la commune).

Monsieur et Madame Jean-Luc GUIGNARD qui ont donné une débroussailleuse.

Incivilités

Devant l'école élémentaire, des affiches antisémites et antivaccin contre la COVID ont été collées sur le panneau créé en hommage aux enfants juifs réfugiés dans ce bâtiment entre 1939 et 1942. Rappelons que ce panneau fut inauguré en 2019 par Beate et Serge Klarsfeld.

Durant les Fêtes de Fin d'Année, nous mettons des décorations dans notre bourg. Cette année, nous avons déploré le vol des sapins blancs que nous avons installés au croisement de la route de la Bourboule et de la rue Judet.

Sous la halle, nous avons trouvé des traces de pneu de moto sur le pavage et des bouteilles d'alcool laissées à l'abandon. Suite à la plainte du Maire, un des auteurs a été retrouvé et a procédé au nettoyage. Signalons également que les essuie-mains des toilettes sont régulièrement dérobés.

Et nous déplorons toujours les mégots, crottes de chiens et masques sur la voie publique. Toutes ces incivilités sont dommageables pour l'image de notre bourg.

Les établissements scolaires

Cette année encore, nous tenons à saluer le dévouement du personnel enseignant et des employés de ces établissements, qui doivent s'adapter aux protocoles sanitaires contraignants et au respect des nouvelles organisations.

L'école maternelle (compétence intercommunale) 2 Grand-Rue - 05 55 67 47 93

Pour l'année 2021-2022, une trentaine d'enfants sont répartis dans la classe de :

Madame Corinne GIRAUD, Directrice, qui a en charge les élèves de Petite et Moyenne Section ;

Madame Svetlana ROUSSETTE qui a en charge les élèves de Grande et Très Petite Section.

Nos petits écoliers ont pu voir deux spectacles de La Compagnie du Chat Perplexe organisés à la salle polyvalente : « La pie qui chante » le 2 avril et « Le petit voyage » le 4 juin.

La journée du 11 juin, a permis aux enfants de découvrir deux activités : la pêche à l'étang de la Ramade et l'équitation avec des poneys à Saint Germain près Herment (dans le Puy de Dôme à côté de l'étang des Farges).



Le Père Noël avait déposé des présents au pied du sapin pour la Fête de Noël des enfants, mais en raison de la situation sanitaire les parents n'ont pu être conviés.

L'école élémentaire (compétence intercommunale) Rue des Docteurs Judet - 05 55 67 46 49

Pour l'année scolaire 2021-2022, il y a environ 75 élèves :

Madame Sylvie GRIBET, Directrice, a en charge les CE1-CE2

Madame Anne MARTIN assure tous les jeudis la décharge de la Directrice

Madame Sandrine JOB a en charge les CP-CE1

Nous souhaitons la bienvenue à :

Madame Charlène FIDANZI qui a en charge les CE2-CM1

Madame Bénédicte TOURNAUD qui a en charge les CM2

L'équipe éducative est renforcée par deux AESH (Accompagnant des Elèves en Situation de Handicap), Mesdames Aurélie BLANCHON et Laure LEFORT.

Fin juin, les élèves de chaque classe ont fait une sortie « découverte pêche » à l'étang de Méouze accompagnés par Monsieur Fabien CONSTANTY, moniteur guide du site qui leur a enseigné les techniques de pêche et en parallèle ils ont participé à un atelier Land Art organisé par les enseignantes.



Le 2 avril, les élèves sont allés à la salle polyvalente voir un spectacle de la Compagnie du Chat Perplexe.

Entre les mois de septembre et décembre, chaque classe a bénéficié de 6 séances de piscine, à Aubusson.

Nous souhaitons une bonne retraite à Madame Christine MIQUEL, professeur des écoles, qui a exercé pendant 6 ans à Crocq.

Le collège (compétence départementale) Route de la Bourboule - 05 55 67 43 88

Après 5 années à Crocq Monsieur Christophe BURC a été affecté au collège Simone VEIL d'Argentat-sur-Dordogne en Corrèze.

Nous souhaitons la bienvenue à Madame Isabelle COMET-CASTAN, nouvelle principale.

Le taux de réussite au brevet du collège pour l'année scolaire 2020-2021 est de 93,5 %.

Pour l'année scolaire 2021-2022 il y a 116 collégiens répartis dans 1 classe de 6^{ème}, 1 classe de 5^{ème}, 2 classes de 4^{ème} et 1 classe de 3^{ème},

A la rentrée de septembre, le collège a accueilli des élèves du Puy-de-Dôme, suite à la fermeture du collège de Giat.

Comme chaque année, Valérie SIMONET, Présidente du Conseil Départemental, est venue au collège avec des présents pour les 6èmes : sac à dos, estampillé « La Creuse », garni d'un dictionnaire, d'une clé USB, d'une calculatrice et d'un chéquier d'une valeur de 50 € à valoir sur une licence ou inscription dans une association creusoise.

Classe CHAM (Classe à Horaire Aménagé Musique) : la convention a été renouvelée entre le Conservatoire de Musique, la Communauté de Communes Marche et Combraille en Aquitaine et la Commune. Pour l'année scolaire 2021-2022, 24 enfants sont inscrits, dont 5 petits Crocquants. Ils apprennent la musique traditionnelle par l'écoute. Les instruments utilisés sont la vielle, la cornemuse, l'accordéon et le violon. Cette classe « musique traditionnelle » est la seule en France. Depuis cette année, le collège permet la poursuite de cet apprentissage.

Au service des enfants

Les assistantes maternelles

Madame Annie BATTUT : 6 route d'Aubusson - 05 55 67 44 31

Madame Sandra CASSIER : 11 rue Bardelle - 05 55 67 55 15

Madame Sandrine LEFORT : 18 route de Clermont-Ferrand - 05 55 67 61 85

Association CAVL AGIR

05 55 82 80 47

L'association propose les jeudis tous les 15 jours (semaine impaire) un relai petite enfance de 9h30 à 12h00, à la salle polyvalente.

Les Galopins en Marche

Accueil de loisirs pour enfants et jeunes de 4 à 17 ans, ouvert pour les vacances de Pâques, juillet/août et Toussaint.

Pour tous renseignements, s'adresser à Madame Nathalie FONTY au 06 52 39 50 68.

Les services communaux

Le secrétariat de mairie

Tél. : 05 55 67 40 32

Mail : mairiedecrocq@orange.fr

Horaires :

lundi : 8h30 à 12h00 ; 13h00 à 16h30

mardi : 8h30 à 12h00 ; fermé l'après-midi

mercredi : 8h30 à 12h00 ; 13h00 à 16h30

jeudi : 8h30 à 12h00 ; fermé l'après-midi

vendredi : 8h30 à 12h00 ; 13h00 à 16h00

Recensement des enfants ayant atteint l'âge de 16 ans

Depuis le 1er janvier 1999, tous les enfants, garçons et filles, doivent se faire recenser à la mairie de leur domicile.

Cette démarche doit s'effectuer le mois de leur 16ème anniversaire et dans les 3 mois suivants. En 2022, ce sont les enfants nés en 2006 qui se feront recenser. La mairie vous remettra une attestation de recensement qu'il est primordial de conserver dans l'attente de la convocation à la journée d'appel et de préparation à la défense. L'attestation de recensement vous sera réclamée pour l'inscription à la conduite accompagnée, ou tout examen et concours.

Cartes d'identité et passeports (uniquement sur rendez-vous)

Pour toute demande de carte d'identité ou de passeport, vous devez fournir :

- ✓ Copie acte de naissance pour une 1ère demande ou pour un renouvellement d'un titre périmé depuis plus de 5 ans,
- ✓ 1 photo de moins de 6 mois,
- ✓ un justificatif de domicile de moins d'1 an,
- ✓ un justificatif d'identité.

- ⇒ Renouvellement carte d'identité : gratuit,
- ⇒ Remplacement si perte carte d'identité : 25 €,
- ⇒ Passeport pour une personne majeure : 86 €,
- ⇒ Passeport pour le mineur de 15 ans et plus : 42 €,
- ⇒ Passeport pour le mineur de - 15 ans : 17 €.

Règlement en timbres fiscaux. Les usagers peuvent s'acquitter du droit de timbre, à distance : <https://timbres.impots.gouv.fr> ou dans un bureau de tabac.

En France, la carte d'identité est valide durant 15 ans mais pour les déplacements à l'étranger cette validité est réduite à 10 ans.



Nous vous rappelons qu'il est désormais nécessaire de présenter un passeport pour se rendre en Grande-Bretagne.

Urbanisme

Toutes les modifications effectuées sur les bâtiments doivent être déclarées en mairie. Cette obligation est d'autant plus importante dans le bourg de Crocq, du fait de son monument historique : les Tours. Dans le périmètre de protection, toutes les demandes sont examinées par l'Architecte des Bâtiments de France (ABF) qui donne son avis sur le choix des matériaux et des couleurs (nuancier disponible en Mairie).

La salle polyvalente

Située rue de la Chapelle, voici les tarifs de location :

- ⇒ Personnes de la Commune : 50 €
- ⇒ Personnes extérieures à la commune : 150 €
- ⇒ Associations communales : 1 gratuité
- ⇒ Manifestations avec entrée payante : 42 €
- ⇒ Vins d'honneur ou réunions : 42 €

Deux chèques de caution de 100 € et 130 € sont demandés pour toute location, pour couvrir les frais de ménage et/ou les détériorations.

Une convention est signée entre la commune et l'organisateur pour toute location qu'elle soit payante ou gratuite.

L'espace culturel

Nouveaux horaires :

mercredi : 14h00 à 18h00

jeudi : 10h00 à 12h00

samedi : 10h00 à 12h00

Le gîte d'étape

Renseignements auprès de la mairie.

Tarifs du cimetière

Concessions	Cimetière	Columbarium
15 ans		225 €
30 ans	30 € le m ²	450 €
50 ans	50 € le m ²	

Tous les travaux au cimetière doivent faire l'objet d'une déclaration en Mairie et des mesures de protection pour les caveaux alentours doivent être prises. Pour tous renseignements complémentaires, merci de contacter la Mairie



Les services médicaux / paramédicaux

La maison de santé

Les professionnels de santé sont réunis à la maison de santé pluridisciplinaire, rue des Docteurs Judet, pour les consultations.

Médecins : Docteur Matthieu CHAIGNEAU et Docteur François NICOURT (uniquement samedi matin).

Tél : 05 55 67 40 33 - Numéro de garde pour les appels après 20h : 05 55 41 82 02.

Infirmières :

- Mesdames ALLOCHON Gaëlle, VIEIRA Liliane et leurs remplaçantes: 05 55 67 48 16
- Mesdames BOURNICON Marie-Christine, LAURENSEN Nadège, CHADEYRON- CELERIER Virginie, MARANDE Mélanie et MICHELON Cédrine : 05 55 66 73 99

Infirmière « ASALEE » (Association de SANTé Libérale En Equipe)

Prévention, spirométrie, sevrage tabagique, ...

Madame CADRO Stéphanie - tous les jeudis

Psychopraticienne, sophrologue :

Madame PICAMILH Anne - tous les mardis - 06 79 49 88 26

Acupuncteur et praticien en énergétique traditionnelle chinoise :

Monsieur PECHENART Gaspard - tous les lundis, les mercredis et les jeudis -

06 32 99 15 84

↳ Il propose également des séances de Qi Gong le mercredi soir de 18h30 à 20h, à l'école maternelle.

Kinésithérapeute

Monsieur GROEN Rudolph, 79 grande rue : 05 55 67 90 20

Orthophonistes

Madame PENVERN Caroline et Madame HOFMAN Sophie.

Route de la Bourboule (dans les locaux de l'ancien Trésor Public) : 09 71 38 19 54

Psychologue clinicienne, psychothérapeute et hypnothérapeute

Madame BRÉGAINT Bluenn - 17 route de Clermont-Ferrand : 07 82 54 31 91

Pharmacie

Madame Elodie DELANNOY, 63 grande rue - 05 55 67 40 22

Horaires : du lundi au vendredi 9h-12h30 - 14h-19h

samedi : 9h-12h30

Pour connaître la pharmacie de garde la plus proche : 3237

Nous souhaitons une bonne retraite à Monsieur AUNAC et la bienvenue à Mme DELANNOY.

Les services sociaux

Permanence de l'Assistante Sociale

Permanence sur rendez-vous, tous les jeudis, dans les locaux de la Communauté de Communes (route de la Bourboule).

Tél. 05 55 83 70 00 (UTAS Auzances).

AGARDOM (Association de Garde à Domicile)

Esplanade Ch. de Gaulle 23200 Aubusson - 05 55 83 35 00 - agardom@agardom.fr

Un service d'accompagnement favorisant le maintien à domicile, mais pas seulement !

Aujourd'hui, nous intervenons dans le cadre des personnes âgées, des personnes en situation de handicap, des personnes en activité recherchant des possibilités de ménage « à la carte » (avec possibilité d'un crédit d'impôt), ainsi que pour la petite enfance.

C'est ainsi que nos 250 intervenants réalisent tous les jours de l'aide à la personne, aide à la toilette, à l'habillage, préparation de repas, lever, coucher, mais aussi de l'entretien du logement ou du linge, ainsi que de l'accompagnement aux courses ou également des interventions facilitant la garde d'enfants.

Aujourd'hui, l'Agardom, est reconnue pour son travail avec un agrément qualité et, une certification Handéo pour l'accompagnement des personnes en situation de handicap.

Vous avez un besoin ? Il existe des financements, une visite au domicile peut être réalisée pour l'étude de votre situation.

A la recherche d'un travail ou d'un complément de salaire ? dans le cadre de nos interventions, nous sommes régulièrement à la recherche de candidature, n'hésitez pas à déposer votre CV ou à nous contacter pour un éventuel entretien.

MARAD (repas à domicile)

L'association MARAD (Marche Auvergne Repas A Domicile) intervient sur le territoire de la Commune de Crocq. Elle livre des plateaux repas complets. Les repas sont préparés dans des ateliers agréés. Ils sont livrés sur commande.

Coordonnées :

MARAD - Mairie 63620 GIAT Tél. 04 73 21 75 13 Tél. port. 06 30 95 06 04

Les Restos du cœur

Local à l'ancienne école primaire, Grande Rue

Ouverture :

- En période hivernale : tous les vendredis de 14h00 à 16h30.

- Inter Campagne : tous les 15 jours le vendredi de 14h00 à 16h00 de début avril à fin novembre.

Remarque : la distribution alimentaire est soumise à des conditions de ressources.

Contact : Marie-Paule MOROZ au 05 55 67 60 05.

La Croix Rouge

Une distribution est effectuée tous les mois. Pour bénéficier de l'aide de cet organisme, il est nécessaire de s'inscrire auprès de la Croix Rouge d'Auzances en présentant des justificatifs de revenus.

Dépôts de vêtements

Un container à côté du Petit Casino est à votre disposition pour vous permettre de déposer les vêtements que vous n'utilisez plus (vêtements propres mis dans des sacs).

Les autres services administratifs

Association CAVL AGIR

05 55 82 80 47

L'association propose les jeudis tous les 15 jours (semaine impaire) :

un service d'accompagnement dans son bus des services :

- Un service d'accompagnement individuel sur tout sujet de la vie quotidienne en lien, quand cela est nécessaire, avec les partenaires compétents,
- Des ateliers collectifs en lien avec les besoins repérés (ateliers numériques, mobilité),
- Des événements ponctuels permettant de répondre aux besoins repérés sur le territoire (conférences, expositions, formations, ...).

La déchèterie

Route de la Celle à GIAT - 04 73 21 77 72

Lundi, mardi, mercredi, vendredi et samedi : 9h00 - 12h00 et 14h00 - 18h00 Fermeture : jeudi et dimanche

Centre des Finances Publiques

1 Allée Jean Marie Couturier, 23200 Aubusson - 05 55 83 41 00

Lundi, mercredi et jeudi 8h30-12h 13h30-16h Mardi et vendredi 8h30-12h

Le Syndicat Intercommunal d'Adduction d'Eau Potable et Assainissement (SIAEPA)

2, place Marie-Thérèse GOUMY- 05 55 83 12 45

Les jours de permanence sont le mercredi et le vendredi de 9h30 à 13h00

Le Syndicat Intercommunal du Collège (transports scolaires)

2, route de la Bourboule - 05 55 67 48 07

Mercredi : 8h30 à 12h30 et vendredi : 9h00 à 12h00.

Le Centre d'exploitation du Conseil Départemental

Chez Pilat - 05 55 67 49 34

Transport de la région Nouvelle Aquitaine

Tous les jours un autocar circule entre Montluçon et Ussel. L'arrêt se situe à l'école élémentaire.

Le transport est assuré par SAS FAURE AUTOCARS CORREZE. Tél : 05 55 96 26 66

ALLER : Montluçon-Ussel

RETOUR : Ussel-Montluçon

Point d'arrêt	Toute l'Année :			
	Oui	Oui	Oui	Oui
Itinéraires	Nota : 1,3,4,5	1,2,3,5	1,2,5	1,2,3,4,5
	R12A	R12A	R12A	R12A
	lun-jeu-v	lun-jeu-v-d	lun-jeu-v	—v—
MONTLUÇON - Lyoë P. Constans AB	12.10	16.10	18.10	21.10
MONTLUÇON - Lyoë Mme de Staël AB	12.20	16.20	18.20	21.20
MONTLUÇON - Gare S.N.C.F	12.38	16.38	18.38	21.38
BUDELIÈRE - Bourg Ecole AB	12.58	16.58	18.58	21.58
CHAMBON S-V - AS Place Delamarre	13.04	17.04	19.04	22.04
EVALX - Stade AB	13.12	17.12	19.12	22.12
FONTANIERES - Maine AB	13.20	17.20	19.20	22.20
ROUGNAT - Bourg Amé Bus RD996	13.26	17.26	19.26	22.26
AUZANCES - Place de la Gare AB	13.38	17.38	19.38	22.38
LE COMPAS - Place Eglise	/	17.37	19.37	22.37
SAINT BARD - Déesse Pt. Propre	/	17.48	19.48	22.48
CROCCQ - Ecole Elémentaire AB	/	17.56	19.56	22.56
FLAYAT - Ecole Maine	/	18.13	20.13	23.13
ST MERD LA B - Bourg Maine	/	18.18	20.18	23.18
EYGURANDE - Maine Abréus	/	18.23	20.23	23.23
MERLINES - Gare	/	18.27	20.27	23.27
USSEL - Gare	/	18.47	20.47	23.47

Point d'arrêt	Toute l'Année :			
	Oui	Oui	Oui	Oui
Itinéraires	Nota : 1,2,3,4	1,2,3,4,5	1,2,3,4,5	1,2,3,4,5
	R12R	R12R	R12R	R12R
	lun-jeu-v	lun-jeu-v-d	lun-jeu-v-d	—m—sd
USSEL - Gare	/	07.58	13.58	14.58
MERLINES - Gare	/	08.12	14.12	15.12
EYGURANDE - Maine Abréus	/	08.17	14.17	15.17
ST MERD LA B - Bourg Maine	/	08.22	14.22	15.22
FLAYAT - Ecole Maine	/	08.27	14.27	15.27
CROCCQ - Ecole Elémentaire AB	/	08.44	14.44	15.44
SAINT BARD - Déesse Pt. Propre	/	08.52	14.52	15.52
LE COMPAS - Place Eglise	/	09.03	15.03	16.03
AUZANCES - Place de la Gare AB	08.28	09.18	15.18	16.18
ROUGNAT - Bourg Amé Bus RD996	08.29	09.14	15.14	16.14
FONTANIERES - Maine AB	08.38	09.20	15.20	16.20
EVALX - Stade AB	08.43	09.28	15.28	16.28
CHAMBON S-V - AS Place Delamarre	08.52	09.37	15.37	16.37
BUDELIÈRE - Bourg Ecole AB	08.59	09.44	15.44	16.44
MONTLUÇON - Gare S.N.C.F	07.20	10.06	16.06	17.06
MONTLUÇON - Lyoë Mme de Staël AB	07.28	10.10	16.10	17.10
MONTLUÇON - Facult. Lyoë P. Constans AB	07.37	10.22	16.22	17.22

Nota

- 1 - Circule également les jours fériés
- 2 - Correspondance vers Clermont avec services SNCF en Gare de Montluçon
- 3 - Correspondance vers Paris-Austerlitz avec services SNCF en Gare de Montluçon
- 4 - Lyoë de MONTLUÇON uniquement desservi en période scolaire et non desservi le samedi et dimanche
- 5 - Correspondance vers Lyon avec services SNCF en Gare de Montluçon

Les lieux d'accueil

Bureau d'Accueil Patrimoine

4, place Georges Hubert - 05 55 67 49 02 - ouvert toute l'année.

Habitant du territoire ou visiteur d'un jour, n'hésitez pas à pousser la porte du Bureau d'Accueil Patrimoine.

Gaëlle SIMONET, employée par l'Association pour la Sauvegarde du Vieux Crocq et de son Environnement, vous accueille pour vous proposer des idées sorties entre amis ou en famille (manifestations, musées, ...), vous conseiller les bons restaurants du secteur, vous donner des idées-cadeaux originales grâce aux produits ou objets de prestataires locaux...

Les tours et le musée

Sont gérés par l'Association pour la Sauvegarde du Vieux Crocq et de son Environnement.

Les tours et sa table d'orientation offrent un panorama exceptionnel sur la campagne environnante et une vue superbe sur les monts d'Auvergne et du Sancy.

Le musée vous entraîne quant à lui dans l'univers de la pelleterie, sur l'histoire des usines de peaux de Crocq, le médiéval, le religieux, ...

Accueil aux Tours :

Brigitte ALLOCHON vous accueille en avril, mai, juin et octobre : tous les jours de 10h30 à 12h00 et de 14h30 à 18h00

De juillet à septembre : tous les jours de 10h00 à 12h30 et de 14h30 à 18h00 Reste de l'année : sur rendez-vous

Accueil au musée en juillet et en août grâce à des bénévoles.

Des visites guidées sont organisées toute l'année pour découvrir le patrimoine bâti et culturel ainsi qu'un moulin à chanvre situé sur la commune de Saint-Oradoux-Près- Crocq.

Renseignez-vous auprès de Gaëlle au Bureau d'Accueil Patrimoine - 05 55 67 49 02.

L'aire de camping-car

Route de la Bourboule - stade municipal

Jetons disponibles à la Mairie ou au Bureau d'Accueil Patrimoine.

Ce lieu convivial, aménagé pour recevoir les touristes, est très souvent fréquenté (environ 450 camping-cars en 2021). Merci aux conseillers municipaux, Christian et Roland, qui rendent visite aux camping-caristes. Nous avons beaucoup de retours positifs, en témoigne un Livre d'Or consultable en Mairie.

Les hébergements (en dehors du gîte d'étape)

(qui ont fait l'objet d'une déclaration en mairie)

Des chambres d'hôtes de qualité couvrent le territoire de la commune de CROCQ :

- ⇒ Madame et Monsieur BREGAINT, « Le Vieil hôtel » table et chambre d'hôtes : 17 route de Clermont-Ferrand, 06 63 96 23 16 ou 06 68 17 15 45
- ⇒ Madame KARATAS, « La petite maison à croquer » : rue Porte-Rosier, 07 67 56 92 00.
- ⇒ Madame KIRSCH: 10 Passage des Jardins, 05 55 67 43 33.
- ⇒ Madame LAFRIQUE : 1 route de la Bourboule, 05 55 67 41 45.
- ⇒ Madame et Monsieur LEMAITRE, « château » : 4 Grande-Rue, 06 11 14 93 22.
- ⇒ Monsieur MONBUREAU : 55 Grande-rue, 06 17 38 03 17.
- ⇒ Madame et Monsieur SCHWARTZENBERG, « la Closerie des Lupins » : Passage des Jardins, 05 55 67 48 73.
- ⇒ Monsieur RAMSAY « la Vieille Annexe » : 10 rue E. Delair, 05 55 67 95 14.
- ⇒ Madame et Monsieur SHALES « Appassionata » 3 route de la Bourboule, 05 55 67 23 94.
- ⇒ Madame SIMONNET : 5 Laval, 06 87 33 64 37.

Pour découvrir le territoire

Location de chevaux et poneys pour petits et grands. Un excellent moyen pour découvrir les paysages autour de Crocq.
Mme et Mr PERSIGNAT, Le Naberon : 05 55 67 47 98.

Itinéraires de randonnées

Plusieurs itinéraires sont proposés autour de Crocq.

Se renseigner auprès de Gaëlle, au Bureau d'Accueil Patrimoine : 05 55 67 49 02.

Terra Aventura



Crocq pour le Creusois
MÉDIEVAL



LIEU	DIFFICULTÉ	TERRAIN	DURÉE	KILOMÉTRAGE
Crocq (23)	★★★	..	1h-2h	2.50km

- 1- Téléchargez l'application mobile. Elle est gratuite et simple d'utilisation.
- 2- Choisissez votre parcours. Téléchargez les données du parcours et lancez-vous.
- 3- Partez à l'aventure ! Cliquez sur « Démarrer ». En quelques gestes, visualisez votre position sur la carte et cheminez d'étape en étape. Saisissez en toute simplicité les réponses aux énigmes et les coordonnées GPS de la cache s'affichent ! Vous n'avez qu'à vous laisser guider...

Exemples de messages laissés par les aventuriers :

Phnh - *Cache originale.*

EchardN - *Il faut être bricoleur pour accéder à la cache. Astucieux le principe. Et découverte sympa*

Karen23700 - *Bonne cachette*

F.Bruno - *La cache est géniale !*

Chattawak - *Petit casse-tête sympa pour la cache. Joli village.*

Marie2327 - *Belle découverte, village paisible.*

Orordw - *Parcours très intéressant.*

Strat - *Balade sympa cache originale.*

Kikri - *Cache bien amusante ! MPLC*.*

Creusoidunjour - *Très beau village avec une histoire passionnante. Très belle cache, astucieuse.*

Margui19 - *Joli petit village avec pour finir ces deux belles tours. MPLC.*

Notretribu - *Très beau parcours. La cache... Est... Inattendue...*

Dmhl - *Super parcours. Une cache malicieuse. Très bon moment.*

Corinneparis - *Très belle balade paysages magnifiques.*

Emilie1988 - *Belle balade avec de belles découvertes et des explications par l'ancien maire sur le lieu de la cache !*

Cap23 - *Très belle et agréable balade.*

Fleurette13 - *Bonjour, merci pour la visite du village et merci à Jacques pour les explications des tours.*

Mamielouve67 - *Un grand merci pour cette aventure et découverte, une rencontre inattendue avec un Monsieur qui nous a transmis son savoir par ses expériences, son vécu. Très beau parcours en famille.*

Nicolas le Corrèzien - *Magnifique image ! Magnifique village ! Merci.*

Balandix - *Visite super agréable. Belle boîte. Merci.*

Liesbeth - *Balade merveilleuse !*

Tornval - *Whoohoo !*

Christinelvg - *Très joli village.*

*MPLC = Merci Pour La Cache.

Les artisans

Maçonnerie, EURL BATTUT, 9 route d'Aubusson - 05 55 67 40 17

Électricité - Plomberie, DUPRADEAUX Cyrille, 34bis rue de l'Eglise - 05 55 67 88 02

Menuiserie, FORDHAM Joseph, Le Montel-Guillaume - 05 55 67 32 53

Bûcheron, LEMOUCHARD Franck, 18 route de Clermont-Ferrand - 05 55 67 61 85

Menuiserie, charpente, couverture, LEMAITRE Robin, 5 rue E. DELAIR - 06 24 18 35 50

Artisan d'art coutelier, MASTENBROEK Demian, rue Ernest Delair - 06 58 67 41 80

Elagage/ abattage, PICARD Maxime, route de la Bourboule - 06 64 48 87 47

Terrassement, VERGNE Dominique, Les Bourgnons - 05 55 67 61 90

Les commerces

Entretien, Réparation, Préparation et Location de Véhicules Tout Terrain

PREPA 23 21bis route de la Bourboule

05 55 66 20 07 / 06 77 87 25 27

Restauration de Voitures Anciennes

Chapal - Le Point du Jour - 05 55 66 83 21

Maintenance et réparation toutes marques

Garage de Crocq - Frédéric Bautheney - 1 route d'Aubusson - 05 55 83 20 00

Réparation/vente machines agricoles et station-service 24/24

SARL PRESSIAT 3 les Charraudes - 05 55 67 45 27

Les épiceries : PETIT CASINO 21 route de la Bourboule - 05 55 67 52 80

VIVAL 43 Grande-rue - 05 55 66 38 52

Fleuriste, CAPUCINE - 59 Grande-rue - 05 55 67 89 44

Boulangerie, Philippe BOURGNINAUD - 27 Grande-Rue - 05 55 67 41 58

Coiffure, Nathalie - place du Monument - 05 55 66 26 71

Les bars : Chez Vincent, 51 Grande Rue.

Bar de l'Espérance, avec tabac, vente du journal « La Montagne », jeux FDJ et cartes postales. 47 Grande Rue 05 55 67 57 65.

Camions

Camion de boucherie-charcuterie > Monsieur MOUCHON - Mardi de 11h10 à 11h40 - place du Château - 06 75 72 21 14

Camion Pizza > JP Pizz' au feu de bois - Mardi soir - place Georges Hubert - 07 66 23 62 99

Camion Burger > Martial Burger - Vendredi soir - semaine paire - place du 19 mars - 06 76 86 09 80

Les entreprises

Entreprise TOURNAUD - Mécanique générale

6, Les Charraudes - 05 55 67 45 44

L'entreprise est spécialisée dans l'usinage et la mécanique de précision de petites et moyennes séries, la réalisation de sous-ensembles mécaniques, la fabrication d'outillages et de pièces prototypes.

Site internet : <http://www.tournaud-tmg.fr>

Maison CHAPAL

Le Point du jour - 05 55 67 45 07

Maroquinerie et vêtements de luxe réalisés sur mesure. Site internet : <https://chapal.fr>

Société nouvelle KATZ industrie

Route d'Aubusson - 05 55 67 89 80

L'entreprise conçoit et fabrique tous types de signalétique et marquages sur tous supports pour les professionnels et les particuliers (totems, panneaux publicitaires, cartes de visite, badges, ...).

Site internet : www.katzindustrie.com

Les autres services

Gendarmerie

Rue JUDET : 05 55 67 40 08

Pompiers

Rue Louis ARON : 18

Notaire

Maître BAGILET LATAPIE Sidonie,
39, Grande-rue : 05 55 67 45 55

La Poste

Rue JUDET : 05 55 67 45 33

Les assurances :

GROUPAMA

15 rue des Pavés
05 55 67 40 90

MMA

41 Grande-rue
05 55 67 40 13

THELEM

53 Grande-rue
05 55 67 45 77

Le Crédit Agricole

Route de la Bourboule 05 55 67 45 50

Les manifestations 2021



Les vendredis 23 et 30 juillet et 6 août - Comité de Fêtes : Marché de producteurs et artisans locaux avec en soirée concert gratuit, buvette et restauration sur place.

Du 17 juillet au 8 août - Association pour la Sauvegarde du Vieux Crocq et de son Environnement : Exposition « Plus de 1001 Envols ».

25 juillet - Les amis du château Cornudet : brocante-vidé greniers.

01 août - Association pour la Sauvegarde du Vieux Crocq et de son Environnement : brocante - vidé greniers.

Le Samedi 11 septembre 2021, s'est tenu le 72ème congrès départemental des sapeurs-pompiers de la Creuse et le 31ème rassemblement des anciens sapeurs-pompiers de la Creuse regroupant plus de 300 sapeurs-pompiers creusois venant des 29 centres de secours que compte notre département.

En effet, depuis 2019 les sapeurs-pompiers creusois n'avaient pu tenir leurs rassemblements aussi bien les sapeurs-pompiers actifs que nos retraités, à cause de la crise sanitaire. Il a été décidé d'un commun accord de regrouper pour la première fois le Congrès départemental et le rassemblement des anciens, en un seul lieu.

Sous l'impulsion du Président de l'amicale des sapeurs-pompiers et anciens sapeurs-pompiers de Crocq et toute son équipe, du Chef de centre et ancien Chef de centre, cette journée a eu lieu dans notre beau village crocquant.

Journée qui commença par l'accueil des délégations et les assemblées générales respectives, puis par les cérémonies officielles (passage de drapeau, remise de médailles, dépôts de gerbes) et enfin les défilés à pied et motorisés rythmés par la Batterie Fanfare des sapeurs-pompiers de BOUSSAC (musique officielle des sapeurs-pompiers de la Creuse). Tout cela sous la présidence de Mme la Préfète de la Creuse accompagnée de M le Député, de Mme la Présidente du Conseil Départemental, de M le Président du SDIS, M le Maire de Crocq, Mme la Directrice Départementale des services d'incendie et de secours de la Creuse, M le Président des anciens sapeurs-pompiers de la Creuse et M le Président de l'Union Départementale des sapeurs-pompiers de la Creuse. En présence des élus régionaux, départementaux, communautaires et locaux ; ainsi que les personnalités civiles et militaires de la Creuse.

Les allocutions ont eu lieu au stade Jean-Marie BATTUT durant lesquelles ont été mis à l'honneur des anciens sapeurs-pompiers dont M Jean-Michel LAPORTE, un de nos retraités crocquant, nos pupilles du département et certains sapeurs-pompiers creusois. Le verre de l'amitié fut dégusté accompagné d'un magnifique creusois, les convives ont pu déguster un menu concocté par l'amicale et des bénévoles.

L'après-midi a été l'occasion de voir les manœuvres de nos Jeunes sapeurs-pompiers de la Creuse, qui ont été chaudement applaudis par leurs pairs et les personnes présentes.

Cette journée a également été l'occasion de profiter d'un marché du terroir au stade, ainsi qu'un manège pour les enfants et des ateliers ludiques sur la sécurité routière notamment. La foule, présente en masse, a pu également goûter le burger creusois des Jeunes Agriculteurs du canton qui fut une véritable réussite.

Ce fut une journée ensoleillée, où nous avons pu apprécier la grande famille des sapeurs-pompiers creusois regroupant nos jeunes sapeurs-pompiers, nos sapeurs-pompiers actifs, nos anciens sapeurs-pompiers sous une même bannière celle des sapeurs-pompiers de la Creuse, traduisant ainsi le lien intergénérationnel et indéfectible, ainsi que les valeurs que portent les sapeurs-pompiers.

Le Chef de centre, Monsieur Christophe BELLOT-ANTONY



27 et 28 novembre - Comité de Fêtes : Marché de Noël.

**5 décembre - Association Culturelle Saint Eloi : à l'église
Concert de Noël avec la chorale de Prondines.**



Les associations

Nom de l'association	Président(e)s
Amicale des anciens de l'Entente Crocq/La Villeneuve	Serge BATTUT <i>serge.battut@orange.fr</i> ou 05 55 67 44 31
Amicale des Pompiers	Laurent LAFRIQUE <i>laurent.lafrique@laposte.net</i> ou 06 17 67 64 62
Amis du Château Cornudet	Mary et Jacques LEMAITRE <i>mjr.lemaitre@gmail.com</i> ou 06 11 14 93 22
Association Parents Élèves (APE)	Typhanie DELATRONCHETTE <i>ape.crocq23@gmail.fr</i> ou 06 86 30 96 99
Association Culturelle Saint Eloi	Marie-Paule MOROZ - 05 55 67 60 05 et Jean-Baptiste MONBUREAU - 06 17 38 03 17 <i>acse23@laposte.net</i>
Association pour la Sauvegarde du vieux Crocq et de son Environnement	Jacques LONGCHAMBON <i>svce23@laposte.net</i>
Chasse (ACCA)	Denis GARRAUD <i>denis.garraud@orange.fr</i> ou 06 09 99 25 74
Comité des fêtes	Franck BATTUT - 05 55 66 39 25 et Francis SIMONET - 05 55 67 43 55 <i>cdfcrocq23@gmail.com</i>
Compagnie du Haut Pays Marchois	Yvan CORLAY <i>yvan.cor@hotmail.com</i> ou 07 86 01 99 98
Crocq Badminton Haute Marche	Isabelle BOUSQUET <i>cbhm@laposte.net</i> ou 05 55 67 46 08
Crocq Tennis Club	Nathalie PIERRON <i>pierronnathalie71@gmail.com</i> ou 06 87 78 58 32 / 05 55 67 44 57
Crocq Tout terrain	Virginie CHADEYRON <i>vcelerier@orange.fr</i> ou 05 55 67 49 46
Ecole du judo du Haut Pays Marchois	Catherine LEMBOUCHARD <i>cath.leb@orange.fr</i> ou 06 58 01 59 92
Entente Sud Est Creuse (Foot jeunes)	Jean-François ROSSEEL <i>ententesudest@orange.fr</i>
Espace culturel pour la promotion de l'art et de la culture	Jacques LONGCHAMBON 05 55 67 41 77
Espérance sportive La Courtine/Crocq/La Villeneuve	Kévin BENKEDDACHE <i>kevinbenkeddache@gmail.fr</i> ou 07 88 19 94 62
FNACA (Anciens d'Algérie)	Jacques RISI <i>risi.jacques@orange.fr</i> ou 05 55 67 94 20
Gym Équilibre / Zumba	Marie-Paule MOROZ <i>moroz.jean-pierre@orange.fr</i> ou 05 55 67 60 05
Tennis de table	Jean-François PEYRAUD <i>jean-françois.peyraud@club-internet.fr</i> ou 06 50 29 61 83

NB : Mise en sommeil du Club des aînés.

La Communauté de Communes Marche et Combraille en Aquitaine

Siège social : AUZANCES : Rue de l'Etang - Tél : 05.55.67.04.99

Bureau de CROCQ : 2, route de la Bourboule - Tél. 05.55.67.86.15

LETTRE D'INFORMATION DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES

La Communauté de communes a voté, le 15 septembre dernier, son nouvel exécutif. Alexandre VERDIER, maire de Chénérailles, a été élu Président de l'intercommunalité. Le Bureau communautaire a été élargi et compte au total 25 élus dont 9 Vice-président(e)s, chacun ayant en charge une ou plusieurs délégations.

En cette fin d'année 2021, l'actualité intercommunale a porté notamment sur :

- L'économie
- La santé
- Les écoles
- Le tourisme

ÉCONOMIE Plusieurs dossiers seront examinés lors d'une prochaine réunion de la commission.

BRASSERIE LA MARSIIENNE à Auzances - Les travaux dans le nouveau local de la brasserie LA MARSIIENNE ont débuté en novembre. Financée par la Communauté de communes cette opération fera l'objet d'un remboursement par crédit-bail avec le gérant de l'établissement. Ce déménagement dans des locaux plus grands va permettre à l'entreprise de se développer et d'offrir un espace de bar-dégustation en complément de l'activité de brassage.

MARCHÉ DE TOUSSUS LE NOBLE - *Un marché creusois dans les Yvelines* - Dans le cadre du projet TERRALIM, la Communauté de communes et la Chambre d'Agriculture de la Creuse ont accompagné plusieurs exposants du territoire à un marché de producteurs organisé le 18 décembre dernier par la commune de Toussus-le-Noble dans les Yvelines.

Ce marché de Noël a permis de faire connaître les produits de notre terroir au public d'Ile-de-France : viande de bœuf, volailles, fromage de chèvres, beurre, raclette, miel, pain d'épice et confiture, sans oublier le gâteau creusois. Il a également permis de promouvoir les atouts de notre territoire en tant que destination touristique et comme cadre idéal pour une nouvelle vie à la campagne ou une éventuelle reconversion professionnelle.

SANTÉ La Communauté de communes a lancé en début d'année les travaux de la future Maison de Santé à Lavaveix-les-Mines. Une dizaine de professionnels de santé seront accueillis au printemps prochain dans les locaux rénovés de l'ancienne quincaillerie Gautherie. Le Conseil communautaire a également voté au mois d'octobre l'achat du cabinet médical de Mainsat afin d'assurer la pérennité de l'offre de soins sur le territoire.

ÉCOLES Cet été, la Communauté de communes a lancé la réalisation de travaux dans l'ensemble des écoles du territoire dont elle assure l'entretien et le fonctionnement. Ce programme, conséquent, a été réalisé pendant les différentes périodes de vacances. Il a concerné, à titre d'exemple, la réhabilitation de la galerie de l'école de Dontreix (avec le changement de la chaudière l'hiver dernier) et le renouvellement des menuiseries à l'école élémentaire de Mérinchal. Ces travaux ont bénéficié de subvention d'état dans le cadre de la DETR ; en 2022, les travaux porteront sur et la rénovation des salles de classe de Peyrat-la-Nonière et de Champagnat. Les autres travaux programmés en 2021 se poursuivront en 2022. Le montant s'élève à environ 406 000 € avec un financement de l'État à hauteur de 70 % par le biais d'un dépôt de dossier DETR ; chaque année, il faut ajouter à cette liste, non exhaustive, l'achat de mobilier et de matériel informatique nécessaires pour assurer la rentrée des classes dans de bonnes conditions.

TOURISME L'offre de loisirs touristique a été étoffée sur le territoire avec la création de 11 boucles pour le vélo sur route, actuellement en cours de balisage et, l'édition en septembre, d'une soixantaine de fiches-randonnées. D'autres projets sont prévus pour l'année 2022 : les boucles des

Grandes Randonnées de Pays et le projet de Grande Traversée de la Creuse en VTT dont le premier tronçon a été ouvert cette année. Enfin, un nouvel équipement d'hébergement a ouvert ses portes à Flayat. Situé sur la place de l'église, dans l'ancien bâtiment de la poste, ce gîte proposera deux appartements pour les touristes et randonneurs pendant la période estivale et comme résidence d'artistes en basse saison. Il sera géré par l'association « le Café de l'Espace ».

Enfin, les élus communautaires vont travailler pendant le premier semestre 2022 à l'élaboration du « **Projet de territoire** ». Les cabinets d'études Citadia et Géolink, qui ont été retenus pour accompagner la collectivité, vont solliciter les acteurs du territoire pour établir un diagnostic complet et déterminer les axes de développement à privilégier.



Le Président et les vice-président(e)s élus le 15 septembre 2021 :

1ère rangée de gauche à droite : Georgine RAMOS (Enfance-Jeunesse), Valérie SIMONET (Santé-Accueil en milieu rural), Alexandre VERDIER (Président), PATRICE MORANÇAIS (Finances), Alain GRASS (Développement économique-Numérique).

2ème rangée de gauche à droite : Jean-Luc PIERRON (Patrimoine & Déchets), Jean-Jacques BIGOURET (Urbanisme), David SCHMIDT (Écoles), Marie-Françoise VENTENAT (Tourisme-Attractivité-Communication), David GRANGE (Assainissement).



L'inauguration du nouveau gîte à Flayat en novembre dernier.

Regroupant 124 communes sur trois départements, la Creuse, la Corrèze et la Haute- Vienne, le PNR Millevaches en Limousin œuvre chaque jour grâce aux salariés, aux bénévoles et aux élus pour préserver, valoriser et promouvoir les richesses de notre territoire.

Le 30 novembre 2021, le Parc naturel régional de Millevaches en Limousin a été reconnu Réserve Internationale de Ciel Etoilé (RICE).

Le Parc devient la 4ème RICE de France mais la première à concerner un territoire habité.

Le label "Réserve Internationale de Ciel Etoilé" (RICE) est décerné par l'International Dark-Sky Association (IDA), basée aux Etats-Unis. Il récompense une qualité de ciel nocturne exceptionnelle et engage les territoires à mener des actions de réduction de la pollution lumineuse.

Qu'est-ce qu'une RICE ?

Selon la définition qu'en donne l'IDA, une Réserve internationale de ciel étoilé (RICE) est un espace public ou privé de grande étendue jouissant d'un ciel étoilé d'une qualité exceptionnelle et qui fait l'objet d'une protection à des fins scientifiques, éducatives, culturelles ou environnementales.

Pourquoi Millevaches pouvait prétendre au label ?

Grâce à l'éloignement des principaux centres urbains, sources de pollution lumineuse, le Parc naturel régional de Millevaches en Limousin bénéficie d'un ciel étoilé exceptionnel pour l'Europe de l'Ouest. La Voie lactée peut y être vue à l'œil nu. Les objectifs sont donc de la préserver en limitant la pollution lumineuse, mais aussi de la rendre accessible à tous en sensibilisant les visiteurs et habitants aux enjeux de la « nuit ».



La Fondation du Patrimoine œuvre à la sauvegarde et la valorisation du patrimoine français. Au travers du label, de la souscription publique et du mécénat d'entreprise, elle accompagne les particuliers, les collectivités et les associations dans des projets de restauration.

Hirondelles de fenêtre, les accueillir, les protéger

Annonciatrice des beaux jours, l'hirondelle de fenêtre (*Delicon urbica*) revient dans nos villages vers la mi-avril après un séjour hivernal en Afrique subtropicale. Jusqu'en septembre, elle occupe fidèlement le même nid que les années précédentes, après l'avoir consolidé, pour y élever une à deux couvées.

Cet oiseau insectivore, indicateur d'une bonne santé écologique des milieux où elle niche, est malheureusement en déclin.

Comme ses cousines l'hirondelle rustique, l'hirondelle de rivage et l'hirondelle de rochers, elle est intégralement protégée par la loi du 10 juillet 1976 - arrêté du 29 octobre 2009. Il est notamment interdit de détruire les individus, de détruire ou d'enlever les oeufs et les nids, sous peine de sanctions pouvant aller jusqu'à 6 mois d'emprisonnement et 9000 euros d'amende (article L 415-1 du Code de l'environnement).

Si vous projetez des travaux à l'endroit où les hirondelles sont installées:

- ⇒ Il faut préserver les nids intacts : réalisez vos travaux en automne et en hiver, en l'absence des oiseaux.
- ⇒ il faut préserver les nichées: attendez l'envol des jeunes et leur départ en migration pour intervenir. Soyez vigilant, même si les jeunes savent voler, ils ont encore besoin du nid chaque soir pour passer la nuit.
- ⇒ Si vous êtes contraints de détruire les nids, vous devez remplir un dossier de demande de dérogation de destruction de nids d'espèce protégée (cerfa N°13 614*01) et le faire parvenir à la DREAL, auprès de la Préfecture. Des mesures compensatoires seront fixées, après étude du dossier.

Les agents assermentés de l'Office Français de la Biodiversité, par leur expertise, peuvent délivrer avis et conseils. Tél 05 55 61 90 55

Pour remédier aux salissures causées par les fientes, on peut installer des planchettes sous le nid. Cela constituera un excellent engrais. La LPO (Ligue pour la Protection des Oiseaux) vend des nids artificiels et diffuse des fiches techniques. www.lpo-birdlife.asso.fr.

Levons la tête, admirons et respectons ces précieuses ambassadrices de la biodiversité !

Annie MENOT

Correspondant La Montagne

Monsieur Rémi PRUNY : 06.82.10.87.92 ou 04.73.21.74.01, remi.pruny@wanadoo.fr

Marchés :

Période hivernale : 1er et 3ème dimanche du mois _ Période estivale : tous les dimanches

Défibrillateurs

La commune est dotée de 3 défibrillateurs qui se trouvent à la Salle Polyvalente, à la Mairie et à la Maison de Santé.

Le défibrillateur de la Mairie peut être mis à la disposition des associations pour les manifestations.

Réalisation du bulletin municipal

Muriel FRIGIERE, Delphine GAMBARD, Michèle PEROCHE et le secrétariat de Mairie

Impression : Mairie de Crocq

Photos : Muriel FRIGIERE, Rémi PRUNY - La Montagne, Comité des Fêtes de Crocq, Communauté de Communes Marche et Combraille en Aquitaine, Internet.

Remerciements : Nous remercions toutes les personnes qui ont pris part à l'élaboration de ce bulletin. Nous nous excusons s'il existe des oublis. *N'hésitez pas à nous faire part de vos observations pour le prochain bulletin. Merci.*



Photo de notre ami Jean-François CARRAZE.

Jean-François fut conseiller municipal lors du mandat précédent. Il nous a quittés brutalement l'été dernier. Jean-François était un passionné d'aviation et de photos. Il nous laisse d'ailleurs cette très belle photographie aérienne de notre bourg, visible également sous la halle.

Toujours à la pointe des dernières innovations technologiques, au début de la crise du covid il a fabriqué avec son imprimante 3D des visières, des masques et des pince-nez efficaces contre la buée sur les lunettes ; il offrait ces derniers ou les vendait au profit d'associations. Depuis quelques années il faisait partie d'une équipe qui fabriquait des membres articulés pour les enfants handicapés.

Il aimait la vie, les voyages, les rencontres, prendre de la hauteur avec son avion basé à l'aérodrome de Verneugheol.

Il participait activement à la vie croquante au sein de diverses associations et immortalisait les moments importants de la vie locale avec son appareil photo.

Nous gardons de notre ami le souvenir de son sourire, de sa générosité, de sa gentillesse, de sa disponibilité... et de ses déplacements dans notre bourg sur sa trottinette électrique.